

Réunion feuille de route assainissement collectif

Réunion de travail

Vendredi 22 novembre 2019



Photo : T. Degen/Terra



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Cadrage général

- Définir un programme de travail pluriannuel (5 ans ?) en matière d'assainissement **collectif** (donc hors eaux pluviales, ANC, micropolluants qui font l'objet de feuille de route ou plan dédiés)
- Actions **concrètes** :
 - calendrier, pilote/copilotes, financements, indicateurs de suivi,...
 - organisées par grandes thématiques et/ou objectifs
- Actions de différentes natures (formation, l'accompagnement (technique, juridique,...), mise en réseau des acteurs de l'assainissement, recherche et innovation, outils et leviers financiers, éducation à l'environnement)
- actions cohérentes / coordonnées entre elles (par exemple, faire évoluer la réglementation / stabilité réglementaire)
- Pour chaque action, prévoir une fiche descriptive (sur le modèle par exemple de celles réalisées pour le plan micropolluants)



Cadrage général

- Cette feuille de route n'est pas là pour
 - remettre en discussion des points actés ou discutés par ailleurs (ex : révision de la nomenclature,...)
 - des sujets qui relèvent du niveau européen (dispositions de la DERU par exemple,...)
- Il s'agit d'un document rassemblant et organisant un ensemble d'actions portées par les acteurs pour répondre aux objectifs/enjeux identifiés dans la feuille de route
- Calendrier : finalisation de la feuille de route fin 1^{er} semestre 2020

Points restant à préciser :

- Portage interministériel ?

Modalités de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route :
comitologie,...



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Principaux enjeux

- Consolider et pérenniser dans le temps les progrès accomplis et les bénéfiques sanitaires et environnementaux qu'ils ont permis, dans un contexte de changement climatique
- Satisfaire, dans les meilleurs délais et sur l'ensemble du territoire, aux exigences réglementaires minimales de la DERU
- Répondre aux objectifs de bon état des masses d'eau souterraines, continentales et littorales réceptrices des rejets urbains suivant le calendrier fixé dans les SDAGE

Améliorer le service rendu aux usagers de l'assainissement collectif



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Quelle thématiques ?

- **Gestion et maîtrise des effluents rejetés dans les systèmes d'assainissement**
- **Qualité du service rendu aux usagers de l'assainissement collectif**
- **Exploitation, gestion et suivi des installations de collecte et de traitement des eaux usées urbaines**
- **Performances des systèmes d'assainissement**
- **Qualité, valorisation, accessibilité et partage**
 - **Des données relatives à l'état et au fonctionnement des systèmes d'assainissement**
 - **Outils à disposition des acteurs de l'assainissement pour les aider dans la bonne conduite de leurs missions**



Quelle thématiques ?

- **Gestion des déchets issus de la collecte et du traitement des eaux usées urbaines**
- **Faire des eaux usées et des sous-produits de l'assainissement urbain une ressource**
- **Améliorer la gouvernance pour une mise en œuvre intégrée et partagée de la politique assainissement**



Gestion et maîtrise des effluents rejetés dans les systèmes d'assainissement

- Mettre en place une communication à destination des usagers pour rappeler ce qui doit et ce qui ne doit pas être rejeté dans un réseau d'assainissement (lingettes notamment)
- Taxer voire interdire certains produits (lingettes,...)
- Rendre obligatoire les contrôles des branchements au moment des ventes immobilières et pour les immeubles nouvellement raccordables/raccordés
- Permettre la majoration de la redevance assainissement en cas de mauvais raccordement et non seulement en cas de non raccordement (cf CSP actuel)
- Partager méthodes et outils pour établir les autorisations des rejets des activités non domestiques – mettre en place un arrêté type pour chaque catégorie d'activités

Elaborer un guide à destination de ces activités non domestiques pour la bonne gestion de leurs eaux usées et de leurs installations de collecte et de pré traitement

Gestion et maîtrise des effluents rejetés dans les systèmes d'assainissement

- Permettre aux collectivités d'accéder à GIDAF sans autorisation préalable aux industriels
- Poursuivre les travaux concernant la séparation à la source des urines
- Mettre à jour et compléter les guides nationaux suite à la révision de la nomenclature (notion de système d'assainissement,...)
- Guides pour élaboration ARD, diag permanent,...



Qualité du service rendu aux usagers de l'assainissement collectif

- Améliorer la lisibilité et la clarté des règlements de services d'assainissement
- Définir la qualité d'un service rendu minimal en fonction de la taille du service.
- Demander un rapport au délégant sur les activités du délégataire, en particulier la prise de responsabilité du délégant en matière de police
- Réaliser des modèles de fiches d'informations et de sensibilisation à destination des aménageurs, élus,... sur l'intérêt du respect des règles d'assainissement
- Communiquer auprès des usagers de l'assainissement sur le rôle, les missions et les objectifs d'un service d'assainissement



Qualité du service rendu aux usagers de l'assainissement collectif

- Disposer d'un accès en domaine privé pour contrôler l'existence de ressource propre des abonnés (par le service d'eau potable) et possibilité pour le service d'assainissement de facturer le service à l'appui de ce constat
- Mieux connaître la perception du service d'assainissement par les usagers et leurs attentes (cf baromètre CIEAU)
- Raccourcir les délais d'instruction de projets ayant fait l'objet d'une validation par un SAGE ou un contrat de milieu



Exploitation, gestion et suivi des installations de collecte et de traitement des eaux usées urbaines

- Permettre aux collectivités, dans certains cas, de pouvoir déroger temporairement au principe d'équilibre de leur budget assainissement
- Proposer des méthodes et des outils pour encadrer les échanges d'information. Utiliser voire renforcer les leviers réglementaires existants en cas de rétention d'information
- Elaborer un document type global qui recoupe le bilan annuel de fonctionnement, le RPQS et des données demandées par les agences de l'eau
- Mettre SISPEA et ROSEAU en lien pour ne pas demander aux collectivités de saisir plusieurs fois la même donnée



Exploitation, gestion et suivi des installations de collecte et de traitement des eaux usées urbaines

- Créer des indicateurs relatifs au diagnostic des systèmes d'assainissement (vieillesse, colmatage des milieux poreux, corrosion,...) notamment pour mieux anticiper et mettre en place des mesures préventives
- Soutenir l'innovation métrologique
- Créer des fiches concernant les métiers de l'assainissement à destination des écoles et des enseignants pour augmenter l'attrait des étudiants vers ces filières
- Remplacer la recherche des substances dangereuses telle que prévue actuellement par des recherches par types d'activités à la source (contrôler et proposer des actions aux potentiels pollueurs + prévoir un accompagnement financier)

Améliorer la transversalité/concertation lors des études relatives à l'élaboration/révision d'un PLU, au niveau de l'Etat et des collectivités



Performances des systèmes d'assainissement

- Mieux prendre en compte et anticiper les effets du changement climatique sur le fonctionnement des systèmes d'assainissement notamment dans le cadre des schémas directeurs d'assainissement à rendre obligatoire tous les 10 ans
- Mettre à jour les documents du ministère pour accompagner la mise en œuvre de la réglementation
- Elaborer un guide méthodologique pour évaluer les impacts cumulés de rejets (sur un BV ?) pour proposer des niveaux de rejets adaptés
- Organiser régulièrement des journées d'informations et d'échanges par les préfets sur la thématique assainissement en s'appuyant sur des présentations et des fiches réalisées par le niveau national
- Formation à la métrologie



Performances des systèmes d'assainissement

- Mettre en place des indicateurs de performances environnementales des STEU (des systèmes d'assainissement ?)
- Accompagner techniquement les filières d'assainissement dans les DOM
- Mettre en place un guichet unique pour les demandes de subvention (AE, département, DEDER,...)
- Renforcer l'information des usagers sur la contribution de l'assainissement sur la qualité des milieux aquatiques
- Développer le traitement des micropolluants dans les STEU en complément des actions de réduction à la source
- Etudier la contribution du traitement des micropolluants à leur réduction dans les milieux aquatiques (et la réduction des RUTP ?)



Qualité, valorisation, accessibilité et partage des données relatives à l'état et au fonctionnement des systèmes d'assainissement

- Réviser les cahiers des charges des audits des dispositifs d'autosurveillance
- Renforcer le contrôle et la complétude et de la cohérence des données d'autosurveillance
- « Dites de une seule fois » (SANDRE, SISPEA, GEREP, RPQS,...)
- Limiter les données à leur juste besoin, ne pas engager des bancarisations qui ne servent qu'à des statistiques nationales, sans efficience en local sur les milieux
- Mettre à disposition des éléments de référence technique, économiques,... concernent les systèmes d'assainissement des petites et moyennes collectivités

• Développer des outils d'aide à la décision concernant la conception des systèmes d'assainissement (type ACV)

• Moderniser les indicateurs SISPEA

• Enrichir le portail national de l'assainissement communal par des données sur les boues (quantité, qualité, traitement, exutoire...)

FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE